

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 657

Buchbesprechung: Mariages au quotidien [J. Kellerhals, J.-F. Perrin, G. Steinauer-Cresson]

Autor: J.D.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE OEUVRE, UNE VIE

Noll, juriste et critique

Peter Noll est mort.

Il est fort probable que bien peu parmi nos lecteurs ait entendu parler de ce professeur de droit pénal de l'Université de Zurich.

Peut-être avez-vous repéré son nom à l'occasion de la parution, en 1980, de son livre sur les dix-sept «traîtres à la patrie» exécutés en Suisse pendant la deuxième guerre mondiale: portraits et faits reconstitués sur la base d'archives jusqu'alors inaccessibles.

Les pénalistes se souviendront de son rôle dans l'élaboration d'une alternative au projet de code pénal du gouvernement allemand — décriminalisa-

tion, resocialisation — alternative qui n'est pas restée sans influence sur le texte finalement adopté. Mais ce qui restera durablement dans l'œuvre de Peter Noll c'est, à mon avis, sa réflexion décisive sur les possibilités et les méthodes d'une législation plus rationnelle. La démarche qu'il propose dans son livre «Gesetzgebungslehre» est tout entière marquée par le souci de la transparence, du débat ouvert et tolérant, qualités nécessaires à l'élaboration des normes juridiques dans une société démocratique. Pour Noll, le juriste ne doit pas être un simple technicien du pouvoir, mais un spécialiste qui porte un regard critique sur le pouvoir. «Le droit n'est pas la simple résultante du pouvoir, mais le résultat d'une réflexion sur le pouvoir.»

Une perspective, il faut bien l'admettre, encore peu répandue parmi les juristes.

J.-D. D.

NOTES DE LECTURE

Gai, gai, marions-nous!

Depuis le milieu des années soixante, la démographie familiale prend des allures intrigantes; le taux de divorce croît rapidement, le taux de nuptialité stagne. Par ailleurs le débat sur la contraception s'intensifie et l'avortement commence à être reconnu comme un phénomène de masse, alors que la répartition des rôles familiaux est mise en question.

Ces phénomènes dérangent, notre image de la famille et du couple se trouble. Le législateur, à l'écoute de la rumeur, est tenté de mettre en place des politiques, de modifier des normes qui balisent l'institution familiale. Sans connaître au juste la nature et l'intensité des changements et des besoins.

Une équipe de chercheurs genevois a tenté d'en savoir plus: comment se concluent les mariages dans les années septante, quelles valeurs les conjoints mettent-ils en jeu, comment imaginent-ils la division du travail dans le couple et comment ces aspirations se réalisent-elles, quelle place est réservée

aux enfants, entre la fusion totale et le contrat spécifique, où se situent les échanges conjugaux? Pour répondre à toutes ces questions ils ont interrogé des couples genevois mariés en 1974-1975, femmes et hommes séparément, à trois reprises: juste après le mariage, après dix-huit mois d'union et après quatre ans.

Les résultats sont surprenants¹. Impossible d'en dresser la liste exhaustive ici. Au-delà de l'évolution apparente de l'institution du mariage, désécurisante pour certains, on voit persister des points forts, même si l'étiquette change: importance des critères socio-culturels dans le choix du conjoint, persistance du rôle du statut et des biens matériels dans le mariage contemporain, qu'on dit pourtant romantique...

Bref, un voyage passionnant dans la famille d'aujourd'hui, une radiographie de notre intimité, un miroir utile tant la distance critique est difficile dans ce domaine capital de notre vie quotidienne.

J. D.

¹ J. Kellerhals / J.-F. Perrin / G. Steinauer-Cresson / L. Vonèche / G. Wirth, «Mariages au quotidien», Edition P.-M. Favre, Lausanne.

9 NOVEMBRE 1932

L'histoire et la mémoire

9 novembre 1932: «Plus jamais ça!». Toujours vivace, le souvenir de l'intervention de l'armée suisse contre une manifestation antifasciste à Genève, 13 morts et 70 blessés parmi les manifestants. Commémoration ces prochains jours à Genève. A la fin de la semaine passée, le comité de soldats du régiment jurassien (régiment d'infanterie 9) publiait une déclaration: «Jamais nous n'interviendrons contre des manifestations antinucléaires ou pacifistes, ou contre des travailleurs en grève; jamais nous ne briserons un mouvement populaire; jamais nous n'utiliserons nos armes pour assassiner les droits démocratiques; jamais nous n'accepterons que le 9 novembre ne se reproduise.»

Novembre 1932. Un pan de l'histoire suisse sauvé de l'oubli. Par quel miracle ces morts, ces tirs de mitrailleuse, dans les alentours immédiats du Palais des Expositions, ce mercredi-là, n'ont-ils pas été broyés par l'histoire? Simplicité presque caricaturale du drame, force symbolique de l'événement, certainement; tout cela transparaissait déjà du reste dans le communiqué publié le soir même par le Parti socialiste suisse: «Un massacre d'une brutalité inouïe a eu lieu hier soir à Genève. Une soldatesque commandée par la réaction a tiré avec des fusils mitrailleurs sur de paisibles masses de manifestants, 10 ouvriers tués, 39 grièvement blessés et de nombreux autres blessés sont les premiers résultats de ce massacre. Contre ces crimes sauvages, contre cet abattage dans le style des bandits fascistes, nous élevons, au nom de la classe ouvrière suisse, les protestations les plus énergiques et les plus vibrantes. Nous exprimons notre entière solidarité avec la classe ouvrière genevoise qui lutte pour la défense de ses droits contre une bourgeoisie totalement corrompue. Les instances du Parti socialiste suisse vont se réunir immédiatement. Elles donneront aux organisations ouvrières